



M. Philippe HIPPERT
Mme Annette AZEMARD
Groupe vélo St Jean Environnement

Lundi 03 octobre 2022

Compte -rendu de notre entretien avec M. l'adjoint au maire-Aménagement du territoire
Commune de St Jean de Védas

Monsieur Christophe VAN LEYNSEELE,

Nous vous remercions, d'avoir bien voulu nous recevoir ce lundi 03 octobre 2022. Le 9 novembre dernier M. le maire nous recevait et nous aimerions faire le point un an après de l'avancement du dossier pistes cyclables à St Jean de Védas.

Notre objectif est de comprendre votre volonté concernant le développement des voies cyclables sur la commune ; et de leur usage par les védasiens.

Dans un premier temps vous souhaitez nous faire un point de la situation en nous rappelant que la Métropole à commanditer un cabinet privé (SYTEC) qui vous a rendu ses premières conclusions ce matin.

Malheureusement le dossier présenté était incomplet, absence du chemin de Bugarel, de la route de la Flamade ; et pas de prise en compte des préconisations municipales s'appuyant sur vos propres diagnostics et ceux de vélocité et St Jean Environnement.

Le bureau cité doit vous représenter son dossier pour le 20 octobre, une réunion technique de préconisation suivra courant novembre puis une réunion des usagers (Infra de Vélocité et groupe vélo de SJE, courant janvier 2023).

En attendant, vous souhaitez nous faire une photographie de la situation :

- Voie verte (ancienne voie de chemin de fer) : sabine à Cournonsec pour la fin du mandat avec dépose des rails courant octobre.
- Doublement de la ligne 2 de tramway d'ici 2029.
- Livraison de la ligne 5 en 2025-2026 (réunion publique le 4 novembre ?)
- Chemin des oliviers axe structurant nord-sud reliant la ligne 5 et la ligne 2.
- Chemin de Bugarel : le foncier non maîtrisé, réalisation courant 2022 d'un double sens vélo jusqu'au chemin de l'Hérande. Le passage du Rieucoulon pose encore des

problèmes hydrauliques et pour le moment rien n'est prévu sur la montée vers Ovalie et la rue du Mas de Jaume.

- La Flamade et l'accès à Sigalies la réflexion actuelle serait un Chaussidoux.
- Requalification de la Lauze avec pistes cyclables d'accès par la rue du Mas de Magret et par la M112 (Condamines-lauze) notamment pour les jeunes de l'AFPA.

Dans un second temps nous vous présentons nos remarques :

1. Le réseau métropolitain (3M) d'accès à St Jean de Védas :

Nous apprécions votre volonté d'accompagner le plan cyclable de la Métropole pour relier St Jean de Védas à Montpellier (Bugarel, voie verte, ligne 2 et ligne 5 de tramway) à la mer (M112, La lauze) et à la campagne (voie verte) :

⇒ Du Terral à Ovalie par le chemin de Bugarel (prévu fin 2021 puis pour début 2022) :

- La moitié effectué (Chaussidoux)
 - Du Terral au pont.
 - Du pont sous la voie rapide D612 (futur COM) au stade d'ovalie les travaux sont à l'arrêt et présentent des risques d'autant plus élevés qu'avec le changement horaire les cyclistes vont revenir de nuit.
- Quel est le blocage ?
 - Le propriétaire des terrains également concerné par le COM ?
 - L'impréparation de la Métropole ?

⇒ Du terminus Tram StJdV vers Sabines (doublement du tram pour 2029).

⇒ La Voie verte de la Comédie à Cournonterral par l'ancienne voie de chemin de fer (2025) :

- Démantèlement des rails prévus en juillet 2022 reporté à octobre 2022.
- Quelles solutions retenues pour le franchissement de la Mosson ?
- Quelles solutions de StJdV centre pour atteindre cette ligne à partir de St Jean le sec ?

⇒ La fermeture aux voitures du chemin d'accès à la Lauze après le pont sous l'autoroute rue du Mas de Magret : problème dépotoirs ? Il faut fermer aux deux extrémités et aménager en allée cavalière. Nous nous inquiétons des projets d'ouverture en barreau routier de cette voie !

⇒ La continuité cyclable le long de la ligne 5 (route de Lavérune 2025) avec le franchissement entre le chemin des Oliviers et le chemin de Salanier (accès au futur parc des Bouysses ?

2. Le Réseau Métropolitain hors St Jean de Védas :

Nous vous rappelons, également, l'importance de relier St Jean de Védas au réseau départemental et Métropolitains des pistes cyclables avec les panneaux indicateurs de signalisation appropriés :

⇒ Vers la piste du rond-point de Gènevaux vers Cournonterral via Pignan :

- Grâce à la Ligne 5 de tramway.

- Via Lavérune ?
- ⇒ Vers le réseau à Villeneuve las Maguelonnes (eurovélo 8) :
- Bois de Maurin (commune de lattes) : nous nous inquiétons de l'extension de la Lauze Est et du manque d'information concernant le franchissement de la future LGV.
 - Requalification de la route de VLM :
 - Dimanches réservés aux vélos ?
 - Pistes cyclables ?
 - Chaussidou ?

3. Le réseau cyclable interne à St Jean de védas

Concernant le réseau cyclable propre à la commune, nous comptons sur votre détermination pour mobiliser les services concernés de la Métropole :

- ⇒ Relier les différents établissements publics entre eux.
- ⇒ Assurer en toute sécurité les traversées des nationales et des voies à grande circulation routière :
 - Les travaux pour relier le chemin de la Roque et la rue Emma blanc (été 2022) ont amélioré la circulation piétonne par un élargissement des trottoirs et déplacement des feux pour traverser l'avenue de Librilla synchronisés au feu routier :
 - RAS concernant les vélos : même pas de stop réservé devant le feu tricolore !
- ⇒ Assurer l'entretien des voies existantes en mauvais état.
- ⇒ Réaliser les connexions entre les différents tronçons existants.
- ⇒ Mettre en place les signalisations horizontales et verticales indispensables :
 - Les pistes cyclables avenues des terrasses du haut Languedoc desservant l'école Jean d'Ormesson (et plus tard le nouveau gymnase) ne bénéficient d'aucune signalétique verticale, par ailleurs les signalisations horizontales sont souvent dans le mauvais sens).
- ⇒ Vous nous avez indiqué avoir mobilisé la police municipale pour une mise en cohérence et mise à jour des panneaux routiers (vitesses autorisées), ne serait-ce pas l'occasion pour les solliciter également sur les signalisations cyclables (horizontale et verticales) relevant du code de la route ?
- ⇒ Petit état des lieux des travaux actuels :
 - Concernant la rue Gratien BOYER les travaux de viabilisation sont terminés et au-delà d'un stop vélo au feu de la M613 nous ne percevons aucune amélioration vélo.
 - Concernant la rue Fon de l'Hospital (reliant le centre-ville à la maison des associations, au futur centre de jeunesse) les travaux de viabilisation semblent à l'arrêt ? c'est également un axe collège- stade Etienne Vidal et Terral. La problématique est double :
 - En faire un axe cyclable.
 - Ne pas en faire un axe d'évitement de la M613.
 - Concernant la Flamade (accès Sigalies) : si la chaussidou semble avoir votre préférence nous réitérons notre préférence pour de vrais pistes cyclables.

- Concernant la grande rue : l'organiser en double sens cyclable (pratiquement c'est déjà le cas et l'exemple donné aux enfants n'est donc pas bon)
- Concernant la M613 :
 - Aménagement cyclable du chemin de Sigalies au collège, (rue de Tourtourel) au stade Etienne Vidal et au grand M pour se relier au réseau cyclable de Montpellier à l'avenue de Toulouse : Métropole.
 - Quid du Rond point du Rieucoulon ?
 - Avec le futur COM augmentation des trajets voitures et donc des problématiques cyclables !

Merci pour l'installation des arceaux vélos cet été pas tous pertinents mais globalement un mieux ; par contre nous attendons des arceaux à la salle des Granges (réfléchir à l'espace circulaire à interdire aux voitures).

Nous sommes attachés à ce que les voies de dessertes ne servent pas de voies de transit pour éviter les encombrement sur la M613, la M612 et l'avenue de Librilla: une des solutions est de les doter d'aménagements piétons et cyclables et de discontinuité automobile :

- **Rue Fon de L'Hospital**
- **Rue des Jasses , rue de la gare et rue Gratien Boyer**
- **Route de Lattes**
- **Rue de la Flamade**
- **Route de Lattes**
- **Rue du Mas de magret si ouverture aux voitures vers la Lauze ?**

Quels sont les budgets municipaux alloués aux aménagements vélos : 2023, 2024, 2025 en dehors des budgets de la Métropole qui a la compétence voirie.

Au-delà des aspects d'aménagement, il nous apparaît important de créer une dynamique autour des usages du vélo : vélo école, ateliers de remise en selle, réseau de partage et d'entraide entre védasiens en s'appuyant sur les associations.

Consulter les usagers (SJE) (groupe infra de vélocités) avant les phases d'avant projets.

En conclusion, vous nous redites que l'ensemble de ces points devrait être inclus dans le plan global à l'exception de la M613 ; vous préférez travailler sur la rue des Tourtourel.

Vous nous dites également travailler sur les zones 20 et des zones 30 (si moins de 3 000 véhicules par jour).

Concernant la pose des arceaux cet été, vous déplorez le manque de concertation de la Métropole.

Vous finissez en nous rappelant que l'actuelle majorité n'est pas comptable de la situation actuelle et que vous subissez de plein fouet les contraintes économiques liées à la hausse des prix et à l'inflation.

Vous nous rappelez que l'ensemble du plan reposera sur deux mandats et que vous « pédalez » dans le même sens que nous.

Nous vous indiquons que nous en attendons des signes tangibles et nous vous adressons nos plus respectueuses salutations en vous indiquant nous tenir à votre disposition sur ce sujet.

Copies à : M. François RIO (maire) , Mme Julie FRÊCHE (vice-présidente des mobilités à la Métropole, M. Christophe VAN LEYNSEELE (adjoint aménagement du territoire), Mme Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE (conseillère déléguée à l'environnement), M. Patrick HIVIN (adjoint aux association), St Jean Environnement, aux usagers du vélo.